

## CR Réunion des représentants de proximité du 30 novembre 2021

### CG :

Vos RP ont relevé l'attitude déplorable de Mr Guerra lors de sa « venue », précisant que sa prestation n'a fait que créer des inquiétudes. En CSE, les élus CGT l'avaient rappelé à l'ordre sur sa posture, l'engageant à plus d'humilité (cf CR du CSE d'octobre 2021). Le directeur du CG a apporté son soutien à sa hiérarchie, néanmoins, pour la CGT, son rôle est de faire preuve d'empathie pour ses équipes comme c'était le cas auparavant. De fait, il a rappelé sa fierté pour le travail et l'engagement de celles-ci.

Au cours des échanges, le directeur a confirmé :

Absence de renouvellement de CDD en Santé, quelques-uns en Prévoyance,

Retour prochainement sur la venue d'une salariée de Strasbourg (prestations santé). Le but de son immersion était de trouver des axes d'amélioration de productivité.

**Projet Sky** : Parce que la direction a défendu ardemment ce projet, la CGT a rappelé qu'une centaine de questions complémentaires ont été envoyées à la direction générale pour mesurer les coûts et les impacts sur l'emploi, concluant que devenir la référence en gestion sur le marché sans questionnaire ne faisait rêver que nos dirigeants !

**Flex office** : La direction attend un retour suite aux ateliers locaux. Elle n'a pas été prolixe pour répondre aux questions : Objectifs, impacts, conséquences ?!

**Protocole sanitaire** : Confirmation que lorsqu'on apprend que l'on est cas contact, on rentre s'isoler et se tester. Le temps de travail non effectué n'est pas déduit. Pas de demi-journée de CP ou de RTT à poser.

**Télétravail** : Le débat portait sur le télétravail occasionnel. L'interprétation RH, via une note envoyée au directeur du CG, serait qu'en cas de grève, les salariés devraient déplacer une journée de télétravail plutôt que d'en bénéficier d'une supplémentaire. La CGT a demandé cette note afin d'obtenir l'arbitrage de l'inspection du travail car notre accord télétravail stipule le contraire. C'est évidemment gagné d'avance puisqu'à quoi servirait un chapitre télétravail occasionnel avec capacité de bénéficier d'une ou plusieurs journées supplémentaires ?

Autre demande de la CGT : une meilleure réactivité du chef d'établissement pour « décréter » le télétravail occasionnel. L'autonomie régionale a pour objectif de s'adapter aux aléas (grève régionale, intempéries) et d'assurer une prise de décision rapide. Suite aux arguments développés, B.Vilette, directrice d'établissement de Mons, est conviée lors de la prochaine réunion RP.

### CRC :

Pas de question car les jours précédents, deux réunions de service ont permis d'exposer le mal être des CC. Nous veillerons à ce que le responsable porte les griefs comme il s'y est engagé.

Des éléments ont été portés à la connaissance des RP : renfort prestataires + 58 salariés - Formation initiale revue sur le fond et la forme pour un format plus interactif - Légère baisse des sollicitations clients en RS et info Santé - baisse de volume sur les réclamations.

### DR :

Travaux de Boves terminés. L'inauguration aura lieu dans les jours prochains. Le réaménagement des locaux du CICAS et de l'action sociale sur le site d'Amiens sont en cours.

Partenariat triennal avec la Chambre des métiers : A l'issue d'une négociation de plus d'un an, un partenariat ambitieux a été noué. Les premiers retours sont prometteurs. Il permet de booster l'alternance dans des endroits ciblés (Roubaix, St Quentin...) en mettant en lien candidats et artisans ; aux commerciaux de proposer un bilan social aux artisans pour envisager des solutions (épargne...) selon leur situation. Le DR a souligné l'implication du service social, du marketing et de ses équipes commerciales.

Malgré la demande de la CGT, la direction refuse toujours de faire des CR de nos réunions ! Solution facile puisque de ce fait, les salariés n'ont plus d'écrit pour contredire les décisions de leur hiérarchie ou pour appuyer leurs demandes.

**Pensez à contacter vos élus CGT : Julie Baert – Nicolas Dumortier – Serge Gosselin – Gregory Marmet -Celine Tricart**